



FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL

ON STATISTICAL POLICY

OTTAWA, ONTARIO

OCTOBER 29-30, 1984

Revised March 1985



OPENING REMARKS

The Chairman opened the eleventh annual meeting of the Council by welcoming the delegates and thanking Ontario for the work it had put into the preparation of the June meeting which had to be cancelled. He apologized for the cancellation but was pleased that, after rescheduling, all provinces were now represented. He especially welcomed Nicole Gendreau and Tim Cascadden who were attending their first Council meeting. He thanked the Program Committee under Harvey Ford's chairmanship for the special care put into selecting important subjects for discussion. He noted that Ellis Drover, the first and only Council Secretary, was no longer in this position and that he has been replaced by Françoise Singh for the present meeting.

The Chairman stressed that the recent reorganization in Statistics Canada should not change the fundamental fact of the partnership which should go beyond the collaboration on Census matters and should address program planning. The interest and participation of the provinces/territories are indispensable in this regard.

APPROVAL OF LAST YEAR'S MINUTES

The minutes were approved although certain points were raised. Page 7: the presentation of statistics on financing of post-secondary education was discussed. The immediate issue was resolved, but raised similar issues on health accounts and cost-sharing arrangements. It was agreed that John Coombs would organize a study group to examine these aspects; Council members who want to be part of the study group should contact him.

One delegate mentioned that he had not received the documentation on the cancellation of the labour force survey in the Territories. The Secretariat will follow-up on this matter.

QUESTIONS OF THE PARTICIPANTS

Discussion on the Mary Otto case.

Discussion of possibilities of cutbacks in Statistics Canada's programs, especially in the content of the 1986 Census.

Question on the quality of the family allowances data.

Discussion on how the public is informed on the way we respect confidentiality and efforts that could be directed towards the dissemination of this information.

SOME ASPECTS OF THE CURRENT SOCIO-LEGAL ENVIRONMENT FOR STATISTICAL PRODUCTION

The above paper was presented by Guy Labossière and the following aspects were identified for general discussion.

- respect of confidentiality and the public's perception thereof;
- advantages and disadvantages of voluntary surveys versus compulsory surveys;
- posture to assume for prosecution

Harvey Ford responded to several questions raised in the paper by discussing Alberta's experiences and situation.

Discussion started with the issue of voluntary surveys. There is little information on the response rate to these surveys. Statistics Canada has only one survey which includes a set of voluntary response-type questions. The Labour Force Survey is supplemented by a set of questions which respondents are at liberty to answer, however most respondents are not cognizant of this fact. The Consumer Expenditure Survey may become the first to offer voluntary participation. In the United States most of the surveys are voluntary. In British Columbia the results of a voluntary mining survey could not be released for the smelting and refining subsector because of an insufficient number of responses. There was a discussion to see if the consequences of making surveys optional would be the same for household and for business surveys, while considering both response burden and invasion of privacy.

On the question of release of data at small geographic level, Statistics Canada legal advisors have advised that if Statistics Canada has given qualifiers to the data and it is then misused by the client, Statistics Canada is not responsible for the misuse.

On the question of the identification of records, there is no uniform procedure on when the identifier is removed. In most of the cases the identification is removed before it goes into machine readable form. In some cases, (health or justice) it is kept to help data linkages. The simplest policy might be to request that the identification be removed at the beginning of processing even though some form of linkage might have been established. A draft policy on record linkage was distributed to members and will soon be made available to others for comments and recommendations. The final policy will be sent to the focal points.

A discussion was initiated on the attitude Statistics Canada should adopt vis-à-vis the public in relation to their perception of the Bureau's work. Statisticians have concentrated too much on realities and not enough on perception. If the public feels that the data is not confidential then that should be a primary concern and it should be addressed directly. Objectivity, reliability, confidentiality could be Statistics Canada's slogan. One way to build a case would be to demonstrate uses. Instead of saying the data is used by many people for many uses, provide specific examples. Although this exercise has been done quite extensively for Census, in other areas it may not have been. Statisticians cannot ask questions on topics "that are nice to know". The data should be directly concerned with special problems to be solved in society or in the economy.

Two other subjects were mentioned: the fact that the sharing of information on non-respondents can be handled under section 3 of the Statistics Act; and the fact that the Freedom of Information Act did not generate requests for information from Statistics Canada.

MECHANISMS OF COORDINATION WITHIN THE STATISTICAL SYSTEM

The paper was presented by Wilf Falk and followed by an answer by Ralph Joyce. He stressed the primary objective of provincial statistical offices is to provide information firstly to governments and then to other users. The provincial/territorial bureaus produce data used by others but have little control on how it is used. They have a better view of long term requirements but departments have shorter term needs to be filled. The coordination work between federal/provincial partners and with various departments is well done

at the working level but is difficult to achieve at the policy level. In several provinces/territories statistics are linked more closely to policies or to power. This situation offers an opportunity to educate the political masters on the use of statistics. As disadvantages, the staff remains small and the priorities are dictated by what the government and the politicians want.

The following issues were identified and examined in the ensuing general discussion.

- Identify coordination requirements, e.g., provide professional assistance, provide common tools, such as classifications.
- Identify the source of authority for coordination; this source of authority is itself based on legal authority, professional standing, reporting level, intrinsic usefulness and public image.
- Discuss the centralization or decentralization of the statistical system.

It was agreed that authority was largely based on how important the role of the provincial/territorial statistical agency is perceived. However this perception varies from province to province, from departments to departments and from year to year. Federal-provincial coordination is probably in better shape than intra-government coordination where user committees have not been very successful. Legal agreements on data sharing are signed at a very high level and are efficient coordination tools. Members suggested that within each province bilateral discussions with other departments at a senior level is probably the most efficient approach. Examples of other forums and coordination experiences were given: Statistics Canada advisory committees on various specialized topics, distribution of Statistical Highlights to ministers and deputy ministers, attendance at meetings of professional associations.

Members asked questions on Statistical Highlights and several provinces summarized experience with similar endeavours. Secretariat will add provincial/territorial focal points to the list of the people to receive

Statistical Highlights. Provinces who want to exchange this type of document with one another may use the Secretariat to do so, or may send it directly to each other.

The question of the extent of coordination was raised. All statistical activity cannot be (and should not be) coordinated within a province or territory. Emphasis should be on cross-departmental policies and programs and advice to departments on data collection. Examples of coordinated programs were given. In Quebec 5 or 6 departments have joined with the Bureau de la statistique du Québec to develop a common project in the field of technology.

PROGRAM COMMITTEE'S REPORT

The chairman of the Council called upon the current chairman of the Program Committee, Harvey Ford, to present his report.

Mr. Ford thanked the members of the committee and stated that his report was contained in the minutes of the committee meeting that had been circulated to the delegates. The main thrust this year had been to have the Council discuss issues. He suggested that for the next year, the focus be more on updates on the developments in the various provinces with submission of reports from each of them.

The usefulness of a Program Committee was reviewed and the members agreed that the practice should be continued. A Program Committee is useful not only to select topics for the next Council meeting but also to act as an executive operating group between Council meetings and to encourage dialogue.

The following committee members were selected: Nicole Gendreau, who will also be the chairperson, Ralph Joyce and Cliff Marks. From Statistics Canada, Bruce Petrie, Stewart Wells and Yvon Fortin. Richard Morris will act as secretary. The Statistics Canada representatives on the Program Committee should attend the next Council meeting.

The next Council meeting will be held in Quebec City, probably next June and could start on a Sunday evening.

The minutes of the present Council meeting will be widely circulated and a full report will be made to all assistant chief statisticians. Discussions will be held at the Policy Committee.

SECRETARY'S REPORT - REVIEW OF COMMITTEE'S ACTIVITIES AND PLANS

A question was raised on the forthcoming federal/provincial meeting on Science and Technology. This ad hoc meeting may lead to the formation of a Committee reporting to the Council. The briefing material sent to the minister will be forwarded to provincial focal points.

A review of the committee reports was then undertaken.

AGRICULTURE STATISTICS

The western meeting held recently seemed to have been a success. This Committee which had been experiencing difficulties seems to now be heading in the right direction.

MINERAL STATISTICS

Members agreed that this committee should still report to the Council, and approved the revised terms of reference. Quebec asked that the Quebec Bureau of Statistics (B.S.Q.) be an observer on this committee since its new mandate enlarges its coordinating functions. The chairman added that the terms of reference should indicate that observers or associate members from the provincial statistical offices will be encouraged to attend meetings of this committee. In the list of members, the Executive Committee Secretariat for Northwest Territories should be replaced by the Territorial Bureau of Statistics .

GOVERNMENT STATISTICS

The proposal to rename this committee "Federal-Provincial Committee on Public Finance Statistics" was examined. The delegates felt the title would be too restrictive because other areas than finance should be examined by the same committee. They agreed the title "Government" is also too restrictive and that "Public Sector" would include the various institutions that should be covered by this committee. The members agreed that the new title would be "Committee on Public Sector Statistics/Comité de la statistique des administrations publiques".

SMALL AREA DATA

The terms of reference were accepted as submitted. On the question of proprietary rights raised by Ontario for the provincial electoral districts, Statistics Canada's legal advisors stated that proprietary rights did not apply.

New provincial profiles have been finalized and will be sent to the delegates for their reaction.

On page 21 of the Secretary's report there is a question on creating a small area data system working group. Ontario expressed interest in participating.

ENERGY STATISTICS

All but one of the terms of reference were accepted as submitted. Two members of Statistics Canada are listed as committee members and Council members felt that the same statement used for the committee on Small Area Data should be retained for this committee. "The Committee shall be composed of a representative from Statistics Canada as a chairperson...etc".

LOCAL GOVERNMENT INFORMATION DEVELOPMENT

Its role and mandate were discussed but members agreed not to change them at this time.

LABOUR STATISTICS

The minutes state that budgetary constraints and SDD limitations might slow down the progress of the committee. The members recommended that Bruce Petrie be asked to review the situation and see what should be, and what could be done. Provinces have a vital interest in the results of SEPH and are ready to help.

DATA DISSEMINATION

Pricing policies are under review and there will be substantial pressure for cost recovery. Provinces will be accommodated as much as possible. A review of the CANSIM price structure is progressing but the final effect should not be dramatic.

PROVINCIAL ECONOMIC ACCOUNTS

Several provinces pointed out problems of the SIC classification that give a different picture from what industries would generally accept. Discussions will have to be held between provincial representatives and Statistics Canada specialists on this topic. While there is no question of changing the SIC per se, some reaggregations or some splitting of categories that could add flexibility, should be examined. An example is "Tourism". For the Department of Tourism, Tourism is an industry, according to SIC it is not. Some provinces are now creating their own classification in order to have "vertical" integration that require more detail than is presently available. This question should be discussed in the committee and "satellite accounts" could be developed.

Quebec pointed out item 1 page 17 of the Secretary's report dealing with the provincial allocation of oil importers' subsidies. This item should not be disposed of too quickly. Discussion will be held between Quebec delegates and responsible divisions.

OTHER REMARKS

- Opinion of the Council on regional meetings: The members agreed that regional meetings should be held only when regional differences are such as to warrant different agenda. This was the case for Agriculture. There should however be a general meeting every two years.
- Inventory of provincial legislation requiring Statistics Canada data: Members agreed that even a simple list would be valuable. Each province agreed to prepare such a list. Statistics Canada has prepared a list using federal legislation and has also broken down its programs according to the contractual obligations they serve. When finalized, this document will be sent to focal points.
- Focal points would like to be informed as soon as possible on upcoming events. For example, on federal-provincial meetings still at the planning stage. Also they wish to receive documentation of interest to them - Secretariat should be alert in keeping them fully informed.

- Suggestions of topics for a next council meeting or a Committee meeting: A working session on micro-computers was suggested.
- A question was raised on transborder data flows. This question will be examined by the relevant divisions in Statistics Canada.

SIGNIFICANT DEVELOPMENTS IN PROVINCIAL AND TERRITORIAL AGENCIES

Prince Edward Island, New Brunswick, Ontario, Manitoba and Alberta had submitted reports before the meeting. Newfoundland and Northwest Territories distributed reports during the meeting.

- Ontario stressed that the report distributed to the Council members is obsolete due to the reorganization. However, in the meantime the delegates received a description of the effects of this reorganization.
- Quebec said that the B.S.Q. would not produce an annual report this year and consequently described the main events of the past year. The B.S.Q. is working on the review of a law that will enlarge their mandate as a statistical coordinating body and will provide them access to administrative files. It is also foreseen that more emphasis will be put on social data and analysis than earlier. Amongst other things, demographic forecasts for all public administration will be prepared by the B.S.Q.. In the past year, the B.S.Q. has worked on several large joint projects including a master plan on informatics, a data regionalization program and an interactive version of their intersectoral model. The development of new economic indicators has started. Population estimates for economic regions and regional municipalities, a pilot project on Small and Medium business (PME) and a classification of professions adapted to Quebec have also been completed. The work on a survey of wages and salaries is progressing. They are also planning to produce a new publication "La quinzaine statistique" to be distributed by subscription.
- New Brunswick added to the report already circulated to delegates that their Statistics Act has now been adopted.

- British Columbia. A new organization chart was distributed. Cuts have significantly reduced the staff, but the Central Statistics Bureau is endeavouring to maintain service at a high level. New developmental activities have been curtailed, but every effort is being made to profit from the developmental work of the last few years. Particular mention might be made of a project on Manpower Forecasting and Development carried out but jointly with CEIC and Statistics Canada. A copy of the report on this project will be sent to the focal points.
- Saskatchewan stated that there were no major changes occurring in the province and that they will continue to accord high priority to their work on economic accounts.
- Nova Scotia reported no significant changes except for the acquisition of an IBM-PC.
- Yukon. Their department is being reorganized. A new Branch has been created "Statistics Data and Development" under Glen Grant. It gives them more visibility and a clearer mandate than that of the previous organization. They are developing a method to generate demographic information from health care records. As a joint venture with the public sector, they are developing community profiles and are also working on a replacement of the Labour Force Survey.

While the meeting was in progress, an official from Treasury Board notified Statistics Canada that the 1986 Census of Population, Housing and Agriculture was slated to be reduced to the minimum required by the Constitution.

The delegates agreed that the agenda for the rest of the meeting should be modified. The two discussions planned for the day could be held at the next Council meeting. The discussion for the remainder of the day would thus focus on exploring the implications of the Census cut on the statistical system.

IMPLICATIONS OF THE CANCELLATION OF THE 1986 CENSUS ON VARIOUS PROGRAMS

- Impact on transfer payments

Given the basic change in migration patterns since 1981, intercensal population estimates would be adversely affected.

The regulations under the Fiscal Arrangements Act would have to be changed since they refer explicitly to the 1986 Census. Problems might arise with respect to the interprovincial compatibility of data since for eight provinces transfers will be based on intercensal population estimates, while for Saskatchewan and Manitoba where census would be held to follow the Constitution, they would be based on the 1986 head count.

- Impact on the Western Grain Stabilization Act

Underpayments and overpayments due to inaccurate sources of data can largely offset, in a single year, the cost of the Census of Agriculture.

- Small Area Data Program

This program is predicated on the availability of census information to periodically calibrate the models involved in producing the data.

- Continuity of information

The quinquennial census has become the pivot of the statistical system during the last 30 years. Had it not existed, other information sources and current surveys would have evolved. The impact of the cut on statistical programs will be important. For example the agriculture statistics programs are designed and resourced explicitly under the assumption of a census every five years.

- Impact on municipalities

Census is used for transfer of provincial grants to local areas, for planning police and other municipal services, local transportation systems, etc. In order of importance, the census has the greatest importance for municipalities, followed by the provinces, and finally for the Federal Government.

For fiscal transfer calculation purposes Quebec bases annual population estimates for municipalities on census data.

The impact on Ontario in terms of basic population estimates would be less since they have their own basic municipal enumerations, a basic benchmark which includes age and sex.

Northwest Territories use census data for grant purposes and for planning housing programs.

- Impact on non-governmental users

The major impact will be on the business community which uses census data for plant and outlet location studies and for market research. The academic community will also be affected.

- Language data

Census is a source of language data that is used for a number of programs and is especially important in Quebec.

- Grants for manpower and employment programs

The models producing information used for these programs are closely linked to census occupational information.

- Information for which Census is the almost exclusive source:

Household formation, occupation, commuting patterns, native people, detailed data on the disabled population, family income by source, education specialization related to occupation, etc.

- Impact on current survey output

Agriculture surveys will be most adversely affected. Labour force, employment and income distribution will also suffer since the corresponding surveys are reweighted after each census.

WHAT PLANNING SHOULD BE STARTED NOW IN ORDER TO MINIMIZE THE LOSS

The chairman provided a brief history of mid-decade censuses. Between 1901 and 1951 the Prairies had a census every five years. From 1951 to 1981 quinquennial censuses were carried out for the whole of the country and they became the base of the modern statistical system. The Canadian statistical system would undoubtedly have evolved differently without quinquennial censuses -- for example the U.S. adapted to the lack of quinquennial censuses through a much more developed program of intercensal surveys.

The chairman then suggested that the delegates examine how the gaps could be filled.

- Quebec indicated that the Quebec Department of Agriculture might develop its own program. Such provincial developments would undoubtedly lead to difficulties in comparing data sets from various provinces.
- Ontario would put increased emphasis on the municipal census to ask more questions than age and sex. Interprovincial comparability of information would be lost.
- To replace the Census of Agriculture a list of Agriculture establishments could be extracted from tax records and then used for a mail-back survey. However, the time to prepare such an approach would take well beyond 1986. It would also be very expensive and result in data which are incompatible with current survey estimates.

To cover off the absence of the 1986 Census data, it would be worthwhile to look at alternative sources, including administrative records and a series of ad hoc (or even continuing) surveys. The appropriate response of statisticians to the news of the cut is to reassess the problems of using alternative data sources and methods needed to fill, even if partially, the resulting data gap.

The exploitation of administrative records might place a substantial burden of the cost on provinces who are often the repository of such records. The resulting statistics may not be compatible from one province to the other and sometimes not compatible from one provincial department to another. Also, the sum of the cost of developing the various sources could well exceed the cost of collecting and processing the Census.

Cross-classification of information derived from these sources would be difficult since they typically do not contain analytically important auxiliary information: on family composition, education, income, occupation, etc. Their full exploitation, furthermore, if it involves extensive record linkage, could well raise concerns about privacy.

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

R.H. Coats Building
Conference Room

October 29 and 30, 1984

CONSEIL CONSULTATIF

FÉDÉRAL-PROVINCIAL
SUR LA POLITIQUE STATISTIQUE

Immeuble R.H. Coats
Salle de conférences

Les 29 et 30 octobre 1984

List of Participants

Tom Beynon
Director of Statistics
Central Statistics Bureau
Ministry of Industry and Small
Business Development
2nd Floor, 1405 Douglas Street
Victoria, British Columbia
V8W 3C1

Tim Cascadden
Acting Director
Saskatchewan Bureau of
Statistics
Room 207, Walter Scott Building
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 0B1

George Courage
Director
Newfoundland Statistics Agency
Executive Council
3rd Floor
Confederation Building
St. John's, Newfoundland
A1C 5T7

Jan DePoe
Sectoral and Regional Policy
Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and
Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Liste des participants

Louise Desramaux
Directrice
Services de contrôle et d'accès
aux données
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
26^e étage (L)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Ellis Drover
Director
Corporate Assignments Division
Statistics Canada
Jean Talon Building
8th Floor (D-2)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Wilf Falk
Director
Manitoba Bureau of Statistics
155 Carlton Street, Room 615
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Ivan Fellegi
Deputy Chief Statistician
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (A)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Harvey Ford
Director
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain
Building
7th Floor, 9811 - 109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Yvon Fortin
Statisticien en chef adjoint
Communications et opérations
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
26^e étage (J)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Nicole Gendreau
Directrice générale
Bureau de la statistique du
Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Glenn Grant
Economic Research and
Planning Branch
Department of Economic
Development and Tourism
Yukon Government Building
Post Office Box 2703
2nd Avenue
1st Floor, S.W. Corner
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6

Dr. Ralph Joyce
Territorial Statistician
Bureau of Statistics
Laing Building, 5th Floor
Franklin Avenue
(50th Avenue and 49th Street)
Yellowknife, N.W.T.
X1A 2L9

Guy Labossière
Statisticien en chef adjoint
Services de gestion
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
5^e étage (B-3)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

John Leyes
Director
Administrative Data Development
Division
Statistics Canada
Jean Talon Building
5th Floor (A-1)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Heather MacMullin
Statistics and Research
Services Branch
Policy and Planning Division
Department of Development
Bank of Montreal Tower
5151 George Street, 8th Floor
Post Office Box 519
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R7

Clifford R. Marks
Director
New Brunswick Statistics Agency
Cabinet Secretariat
Room 276, Centennial Building
King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Alex Martin
Project Manager
1986 Census
Statistics Canada
Jean Talon Building
2nd Floor (D-7)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

John Palmer
Director
Economics, Statistics and
Fiscal Analysis Division
Department of Finance and
Tourism
2nd Floor, Walter Shaw Building
Rochford Street
Post Office Box 2000
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7N8

Bruce Petrie
Assistant Chief Statistician
Social, Institutions and Labour
Statistics
Statistics Canada
Jean Talon Building
5th Floor (B-3)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Ed Pryor
Director General
Census and Demographic
Statistics Branch
Statistics Canada
Jean Talon Building
4th Floor (A-8)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Paul Reed
Director General
Analytical Studies
Statistics Canada
R.H. Coats Building
23rd Floor (O)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Michel Rochon
Directeur général
Commercialisation et services
d'information
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
10^e étage
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Françoise Singh
Secrétaire intérimaire au
Conseil
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
10^e étage (F)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

John Tylee
Director
Sectoral and Regional Policy
Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and
Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Stewart Wells
Assistant Chief Statistician
National Accounts and
Analytical Services
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (O)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Martin B. Wilk
Chief Statistician
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (A)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Dave Worton
Assistant Chief Statistician
Special Assignments
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (M)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6



Ca 008

1010085594

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

OTTAWA, ONTARIO

29 ET 30 OCTOBRE 1984

Version de Mars 1985

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués de la onzième réunion annuelle du Conseil et remercie l'Ontario pour le travail exécuté en vue de la préparation de la réunion de juin, qui a dû être annulée. Il présente ses excuses pour cette annulation, mais se réjouit qu'après le choix d'une nouvelle date, toutes les provinces soient maintenant représentées. Il souhaite spécialement la bienvenue à Nicole Gendreau et Tim Cascadden, qui participent à leur première réunion du Conseil. Il remercie le Comité du programme, présidé par Harvey Ford, pour l'attention particulière accordée au choix d'importants sujets de discussion. Il signale que le premier et le seul secrétaire du Conseil, Ellis Drover, n'occupe plus ce poste et est remplacé, pour la présente réunion, par Françoise Singh.

Le président insiste sur le fait que les changements à l'organigramme survenus récemment à Statistique Canada ne devraient pas modifier le caractère essentiel de la participation, qui devrait dépasser la collaboration aux travaux du recensement et porter sur la planification des programmes. L'intérêt et la participation des provinces et territoires sont indispensables dans ce domaine.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE 1983

Le procès-verbal est approuvé. Les délégués soulèvent, toutefois, certaines questions. On discute de la présentation des statistiques sur le financement de l'enseignement post-secondaire, décrite à la page 7. Le problème le plus urgent a été résolu, mais a posé d'autres difficultés semblables au sujet des comptes de la statistique de la santé et des ententes à frais partagés. Il est convenu que John Coombs pourrait organiser un groupe d'étude pour examiner ces questions; les membres du Conseil désireux de faire partie de ce groupe peuvent prendre contact avec lui.

Un délégué signale qu'il n'a pas reçu la documentation relative à l'annulation de l'enquête sur la population active dans les Territoires. Le Secrétariat — examinera cette question.

l'exploitation minière les résultats pour le domaine des fonderies et raffineries, parce que les données devenaient confidentielles en raison du nombre insuffisant de réponses. On discute pour voir si les conséquences de la décision de rendre les enquêtes facultatives seraient les mêmes pour les enquêtes-ménages et les enquêtes-entreprises, en tenant compte tant du fardeau des répondants que de l'atteinte à la vie privée.

A propos de la question de la publication des données sur les petites régions, les conseillers juridiques de Statistique Canada estiment que si Statistique Canada impose des restrictions pour l'utilisation des données et si ces dernières sont ensuite mal utilisées par le client, le Bureau n'est pas responsable de la mauvaise utilisation.

Au chapitre de l'identification des dossiers, il n'existe aucune règle uniforme concernant le moment où l'identification doit être enlevée. Dans la plupart des cas, elle est enlevée avant d'être mise sous une forme lisible par une machine. Dans certains cas (dossiers médicaux ou judiciaires), elle est conservée pour servir au couplage des données. La méthode la plus simple pourrait être de demander que l'identification soit enlevée au début du traitement, même si l'on désire établir une certaine forme de couplage. Un projet relatif à la marche à suivre pour le couplage des dossiers a été distribué aux membres et sera bientôt communiqué à d'autres personnes afin d'obtenir des commentaires et des recommandations. Le document présentant la décision définitive sera envoyé aux points de contact.

Les délégués entament la discussion au sujet de l'attitude que Statistique Canada devrait adopter vis-à-vis du public relativement à la manière dont ce dernier perçoit le travail du Bureau. Les statisticiens mettent trop d'accent sur les faits réels et pas assez sur la perception que le public a du Bureau. Si le public estime que les données ne sont pas confidentielles, cette question devrait être primordiale, et le Bureau devrait être prêt à l'aborder directement. Objectivité, fiabilité et confidentialité: tel pourrait le slogan du Bureau. Une manière de présenter les données de Statistique Canada est de montrer leurs utilisations. Au lieu de dire que les données servent à de nombreux utilisateurs à des fins multiples, il faut donner des exemples

QUESTIONS DES PARTICIPANTS

Discussion du cas de Mary Otto.

Discussion de la réduction possible de la portée des programmes de Statistique Canada, surtout du contenu du recensement de 1986.

Question de la qualité des données sur les allocations familiales.

Discussion de la façon dont le public est informé de la manière dont nous respectons la confidentialité et des efforts qui peuvent être déployés pour améliorer cette information.

QUELQUES ASPECTS DE LA SITUATION SOCIO-JURIDIQUE ACTUELLE À CONSIDÉRER POUR LA PRODUCTION DE STATISTIQUES

Le document est présenté par Guy Labossière et les questions suivantes sont choisies pour faire l'objet d'une discussion générale:

- respect de la confidentialité et perception du public;
- avantages et inconvénients des enquêtes à participation volontaire par rapport aux enquêtes obligatoires;
- mesures à prendre pour les poursuites.

Harvey Ford répond aux diverses questions soulevées dans le document en décrivant la situation en Alberta.

La discussion débute avec la question des enquêtes à participation volontaire. On possède peu de renseignements sur le taux de réponse obtenu pour ces enquêtes. La seule enquête de Statistique Canada qui inclut des questions à participation volontaire est l'enquête sur la population active dont les questions supplémentaires sont de ce type. Cependant la plupart des répondants ignorent qu'ils sont libres de répondre ou de ne pas répondre à ces questions. Il se peut que l'enquête sur les dépenses des consommateurs devienne la première enquête à participation volontaire. Aux États-Unis, la plupart des enquêtes sont à participation libre. En Colombie-Britannique, il a été impossible de publier pour une enquête à participation volontaire sur

précis. Cela a été fait dans une très large mesure dans le cas du recensement, mais peut-être pas dans d'autres domaines. Les statisticiens ne peuvent pas poser de questions sur des sujets "qu'il est bon de connaître". Les données doivent porter directement sur des problèmes spéciaux qui doivent être résolus dans la société ou l'économie. Il a été aussi question de deux autres aspects: le fait que l'échange d'information sur les non répondants peut être effectué sous l'article 3 de la Loi sur la statistique et le fait que la Loi sur la liberté d'accès à l'information n'a pas généré de demande d'information de Statistique Canada.

MÉCANISMES DE COORDINATION DANS LE SYSTÈME STATISTIQUE

Le document est présenté par Wilf Falk et commenté par Ralph Joyce, qui souligne que l'objectif premier des bureaux provinciaux de statistique est de fournir des renseignements aux administrations publiques et, ensuite, aux autres utilisateurs. Les bureaux provinciaux et territoriaux produisent des données qui servent à d'autres clients, mais exercent peu de contrôle sur la manière dont les renseignements sont utilisés. Il perçoivent mieux les besoins à long terme, alors que les ministères doivent répondre à des besoins à plus court terme.

Le travail de coordination entre les partenaires fédéraux et provinciaux et avec divers ministères est bien exécuté au niveau des subalternes, mais est difficile à réaliser au niveau de la direction. Dans plusieurs provinces ou territoires, les statistiques sont davantage liées à la politique ou au pouvoir. Cette situation offre l'avantage de renseigner les dirigeants politiques sur la manière d'utiliser les statistiques, mais elle comporte également l'inconvénient que le personnel reste peu nombreux et que les priorités sont dictées par les désirs des gouvernements et des politiciens.

Au cours de la discussion générale qui a alors lieu, on aborde les points suivants:

- identifier certains domaines où la coordination est nécessaire, par exemple, offrir de l'aide professionnelle et fournir des instruments communs, notamment des classifications;

- identifier la source du pouvoir de coordination, laquelle est elle-même fondée sur le pouvoir légal, la compétence professionnelle, le niveau de déclaration, l'utilité intrinsèque et la perception du public;
- discuter de la centralisation ou de la décentralisation du système statistique.

On reconnaît que le pouvoir de coordination repose dans une large mesure sur l'importance accordée aux activités des partenaires. Toutefois, cette perception varie d'une province à l'autre, d'un ministère à l'autre et d'une année à l'autre.

La coordination fédérale-provinciale est probablement plus efficace que la coordination à l'intérieur d'une administration publique, où les comités d'utilisateurs n'ont pas remporté beaucoup de succès. Les contrats légaux relatifs au partage des données sont signés à un très haut niveau et constituent des instruments efficaces de coordination. Des délégués sont d'avis que les discussions bilatérales entreprises à un niveau élevé dans chaque province avec d'autres ministères constituent probablement l'approche la plus efficace. On donne d'autres exemples de discussions ouvertes et d'expériences de coordination, comme le travail des comités consultatifs de Statistique Canada chargés d'examiner divers sujets spéciaux, la distribution des "Faits saillants" aux ministres et sous-ministres et la participation aux réunions d'associations professionnelles.

Des délégués posent des questions sur les "Faits saillants", et plusieurs provinces résument leur expérience concernant des tentatives de ce genre. Le Secrétariat ajoutera les points de contact provinciaux et territoriaux à la liste des personnes et organismes devant recevoir les "Faits saillants". Les provinces qui désirent échanger ce genre de document entre elles peuvent, pour ce faire, utiliser le Secrétariat, ou envoyer le document directement.

La question de l'ampleur de la coordination est soulevée. Toute l'activité statistique ne peut pas être (et ne devrait pas être) coordonnée au sein d'une province ou d'un territoire. On devrait mettre l'accent sur les politiques et programmes interministériels et donner des avis aux ministères sur la collecte des données. Des exemples de programmes coordonnés sont présentés. Au Québec, cinq ou six ministères se sont associés au Bureau de la statistique du Québec pour préparer un projet commun dans le domaine de la technologie.

COMpte-rendu de la réunion du comité du programme

Le président du Conseil demande au président actuel du Comité du programme, Harvey Ford de présenter son rapport.

M. Ford remercie les membres du Comité et déclare que son rapport est compris dans le procès-verbal de la réunion du Comité, qui a déjà été distribué aux délégués. Cette année, on a surtout insisté pour que le Conseil discute des problèmes. Il propose que, l'année prochaine, on mette davantage l'accent sur l'évolution de la situation dans les diverses provinces, en invitant chacune d'entre elles à présenter un rapport.

Les membres examinent l'utilité du Comité du programme et conviennent qu'il devrait poursuivre ses activités. Un Comité du programme est utile non seulement pour choisir des sujets pour la prochaine réunion du Conseil, mais aussi pour servir de groupe de travail-cadre entre les réunions du Conseil et encourager le dialogue.

Les membres suivants sont choisis pour former le Comité: Nicole Gendreau, qui assurera également la présidence du Comité, Ralph Joyce et Cliff Marks, ainsi que Bruce Petrie, Stewart Wells et Yvon Fortin, qui représenteront Statistique Canada. Richard Morris remplira les fonctions de secrétaire. Les représentants de Statistique Canada au sein du Comité du programme devraient assister à la prochaine réunion du Conseil.

La prochaine réunion du Conseil se tiendra à Québec, probablement en juin 1985, et pourrait commencer un dimanche soir.

Le procès-verbal de la présente réunion du Conseil aura une large diffusion, et un compte rendu des questions discutées sera présenté à tous les statisticiens en chef adjoints. Des discussions auront lieu au sein du Comité des politiques.

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE ET RAPPORTS DES COMITÉS

Une question est posée au sujet de la prochaine réunion fédérale-provinciale sur la science et la technologie. Cette réunion spéciale peut conduire à la

formation d'un comité rendant compte de ses activités au Conseil. La documentation d'information envoyée au Ministre sera expédiée aux points de contact.

On entreprend ensuite l'examen des rapports des comités.

STATISTIQUE AGRICOLE

La réunion tenue récemment dans l'Ouest semble avoir été couronnée de succès. Ce comité, qui éprouvait des difficultés, semble maintenant être dans la bonne voie.

STATISTIQUE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE

Les membres s'entendent pour dire que le Comité devrait continuer à être comparable au Conseil et approuvent le mandat révisé du Comité. Le Québec demande que le Bureau de la statistique du Québec joue le rôle d'observateur au sein de ce comité puisque le nouveau mandat de ce dernier élargit ses fonctions de coordination. Le président recommande que le mandat indique que des observateurs ou des membres associés des bureaux provinciaux de statistique seront encouragés à assister aux réunions de ce comité. Dans la liste des membres, le Bureau de la statistique des Territoires devrait remplacer le Secrétariat du Comité exécutif des Territoires-du-Nord-Ouest.

STATISTIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Les délégués examinent la proposition visant à rebaptiser le Comité en "Comité fédéral-provincial de la statistique des finances publiques". Ils estiment que ce titre serait trop restrictif car le même comité devrait examiner d'autres domaines que les finances. Ils conviennent que le titre "gouvernement" est également trop restrictif et que l'expression "administrations publiques" devrait comprendre les diverses institutions visées par ce comité. Les membres sont d'accord pour que le nouveau titre soit: "Comité de la statistique des administrations publiques/Committee on Public Sector Statistics".

DONNÉES SUR LES PETITES RÉGIONS

Le mandat du Comité est accepté tel que présenté. À propos de la question des droits des propriétaires soulevée par l'Ontario pour les districts électoraux provinciaux, les conseillers juridiques du Bureau déclarent que ces droits ne s'appliquent pas.

De nouveaux profils provinciaux ont été achevés et seront envoyés aux délégués pour obtenir leurs commentaires.

À la page 21 du rapport de la secrétaire, il est question de créer un groupe de travail chargé de l'élaboration de données sur les petites régions. L'Ontario est intéressé à participer à ce groupe de travail.

STATISTIQUE DE L'ÉNERGIE

Tous les points du mandat, sauf un, sont acceptés tels que présentés. Deux représentants de Statistique Canada sont cités comme membres du Comité. Les membres du Conseil recommandent d'utiliser la même phrase que pour le Comité des données sur les petites régions, soit: "Le Comité sera composé d'un représentant de Statistique Canada exerçant les fonctions de président ... etc".

ÉLABORATION DES DONNÉES RELATIVES AUX ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

Les délégués discutent du rôle et du mandat de ce comité, mais conviennent de ne pas les modifier pour l'instant.

STATISTIQUE DU TRAVAIL

Le procès-verbal déclare que les contraintes budgétaires et les limites imposées à la DSI peuvent ralentir les progrès du Comité. Les membres recommandent que l'on demande à Bruce Petrie d'examiner la situation et de voir ce que l'on devrait et pourrait faire. Les résultats de l'EERH ont une importance capitale pour les provinces, qui se déclarent prêtes à offrir leur aide.

DIFFUSION DES DONNÉES

La révision des politiques d'établissement des prix est en cours et de fortes pressions sont exercées pour le recouvrement des frais. Le Bureau essaiera de répondre le mieux possible aux besoins des provinces. La révision du tarif de Cansim progresse, mais les effets définitifs de cette révision ne devraient pas être très considérables.

COMPTES ÉCONOMIQUES PROVINCIAUX

Plusieurs provinces font ressortir qu'il existe des problèmes dans la classification CAE qui donne une image différente de celle qui est généralement perçue par les activités économiques. Des représentants provinciaux et des spécialistes de Statistique Canada devront discuter ensemble de ce sujet. Bien qu'il ne soit pas question de modifier la CAE en tant que telle, il faudrait envisager la possibilité d'effectuer certains regroupements ou certaines divisions de catégories afin d'accroître la souplesse de la CAE. Si l'on prend, par exemple, le cas du tourisme, on constate que ce dernier est considéré comme une industrie par le ministère du Tourisme, mais pas par la CAE. Certaines provinces établissent maintenant leur propre classification afin de disposer d'une intégration "verticale" exigeant plus de détails que ceux qui sont disponibles pour l'instant. Le Comité devrait discuter de cette question et pourrait créer des "comptes satellites".

Le Québec attire l'attention sur l'article 1, à la page 17 du rapport de la Secrétaire au sujet de la répartition provinciale des subsides aux importateurs de pétrole. Cette question ne devrait pas être réglée trop rapidement. Des discussions auront lieu entre les délégués du Québec et les divisions responsables.

AUTRES REMARQUES

- Opinion du Conseil sur les réunions régionales: Les membres conviennent que ces réunions ne devraient avoir lieu que lorsque les différences existant entre les régions sont de nature à justifier l'établissement d'un ordre du jour différent. C'était le cas pour la statistique agricole. On devrait toutefois organiser une réunion générale tous les deux ans.
- Répertoire des lois provinciales exigeant l'utilisation de données de Statistique Canada: Les délégués reconnaissent que même une simple liste serait utile. Chaque province accepte de préparer une liste de ce genre. Statistique Canada a préparé une liste en se servant de la législation fédérale et a également réparti ses programmes en fonctions des obligations contractuelles qu'ils remplissent. Cette liste sera envoyée aux points de contact dès qu'elle sera terminée.

- Les points de contact aimeraient être informés dès que possible des évènements futurs, par exemple des réunions fédérales-provinciales qui en sont encore au stade de la planification. Ils désirent également recevoir la documentation présentant un intérêt pour eux. Le Secrétariat devrait veiller à les tenir entièrement au courant de ce qui se passe.
- Sujet proposé pour la prochaine réunion du Conseil ou pour une réunion de comité: une séance de travail sur les micro-ordinateurs.
- On pose une question sur les données sur les mouvements transnationaux. Cette question sera examinée par les divisions concernées de Statistique Canada.

RAPPORTS PROVINCIAUX

ACTIVITÉS IMPORTANTES DES SERVICES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

L'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta ont présenté des rapports avant la réunion. Terre-Neuve et les Territoires-du-Nord-Ouest ont distribué des rapports pendant la réunion.

- L'Ontario souligne que le rapport distribué aux membres du Conseil n'est plus à jour en raison de la réorganisation. Toutefois, les membres ont reçu, entre temps, une description des effets de cette réorganisation.
- Le Québec mentionne que le B.S.Q. ne produira pas de rapport annuel cette année et décrit donc les points marquants de l'année qui vient de s'écouler. Le B.S.Q. travaille à la révision de sa loi qui élargira le mandat du B.S.Q. en tant qu'organisme de coordination statistique, et lui donnera accès aux fichiers administratifs. Il est aussi prévu qu'on insistera davantage sur les données sociales et l'analyse que par le passé. Le B.S.Q. aura la responsabilité, entre autres, des prévisions démographiques pour l'ensemble de l'administration publique.

Dans l'année qui vient de s'écouler le B.S.Q. a travaillé à l'élaboration de plusieurs grands projets, notamment un plan directeur sur l'informatique, un programme de régionalisation des données et une version interactive de son modèle intersectoriel. Le développement de nouveaux indices économiques a commencé. Il a également complété des estimations démographiques pour les régions économiques et les municipalités régionales

de comté, un projet-pilote sur la petite et moyenne entreprise (PME) et une classification des professions adaptée au Québec. Le travail pour une enquête sur les salaires et traitements progresse. Il compte également produire la nouvelle publication "La quinzaine statistique", qui sera distribuée sur abonnement.

- Le Nouveau-Brunswick ajoute au rapport déjà distribué aux délégués que sa Loi sur la statistique est maintenant adoptée.
- Un nouvel organigramme est distribué pour la Colombie-Britannique. Les compressions budgétaires ont sensiblement réduit le personnel mais le bureau Central de la statistique essaie de maintenir des services de qualité. Les nouvelles initiatives sont limitées mais on fait tous les efforts possibles pour mettre en pratique les développements effectués durant les dernières années. Il faudrait citer en particulier un projet sur les prévisions et le développement de la main-d'œuvre préparé en collaboration avec Emploi et Immigration Canada et Statistique Canada. Un exemplaire du document produit par ce projet sera envoyé aux points de contact.
- La Saskatchewan déclare qu'il n'y a pas eu de changements importants dans la province et que l'on continue à accorder la priorité aux travaux consacrés aux comptes provinciaux.
- La Nouvelle-Écosse déclare qu'il ne s'est produit aucun changement important, sauf l'acquisition d'un IBM-PC.
- Au Yukon, on travaille pour l'instant à la réorganisation des services statistiques. Une nouvelle direction, appelée "Données statistiques et élaboration" a été créée et confiée à Glenn Grant, ce qui donne aux services un meilleur aperçu de la situation et un mandat plus clair que celui de l'organisme précédent. Les services travaillent à la conception d'une méthode destinée à produire des données démographiques à partir des dossiers des soins de santé. Ils préparent des profils locaux en collaboration avec le secteur public et s'efforcent également de trouver un moyen de remplacer l'enquête sur la population active.

Au cours de la réunion, un fonctionnaire du Conseil du Trésor informe Statistique Canada que le recensement de la population, du logement et de l'agriculture de 1986 sera réduit au minimum requis par la Constitution.

Les délégués s'entendent pour dire que l'ordre du jour du reste de la réunion devrait être modifié. Les deux discussions prévues pour les reste de la journée peuvent être reportées à la prochaine réunion du Conseil et être remplacées par une discussion axée sur l'examen des effets de la réduction du recensement de 1986 sur le système statistique.

EFFETS DE L'ANNULATION DU RECENSEMENT DE 1986 SUR DIVERS PROGRAMMES

- Effets sur les paiements de transferts;

Compte tenu du changement fondamental survenu dans les mouvements migratoires depuis 1981, il est probable que l'annulation du recensement entrave fortement la production d'estimations démographiques intercensitaires.

Les règlements établis aux termes de la Loi sur les arrangements fiscaux devront être modifiés parce qu'ils font clairement allusion au recensement de 1986. Des problèmes pourraient se produire dans le domaine de la compatibilité des données entre les provinces car les transferts seront basés sur les estimations démographiques intercensitaires pour huit provinces, alors qu'ils pourraient être fondés sur le chiffre de la population de 1986 pour le Manitoba et la Saskatchewan où le recensement est requis par la Constitution.

- Effets sur la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest: les paiements insuffisants et en trop résultant de l'utilisation de sources inexactes de données peuvent largement contrebalancer en une seule année le coût du recensement de l'agriculture.
- Programme des données sur les petites régions: ce programme dépend de la possibilité de disposer des renseignements du recensement pour calibrer périodiquement les modèles servant à la production des données.
- Continuité des renseignements: le recensement est devenu le pivot du système statistique au cours des 30 dernières années. S'il n'avait pas existé, d'autres sources de données et enquêtes courantes seraient apparues. L'effet des compressions sur les programmes statistiques sera important. Par exemple, le programme des statistiques agricoles est conçu et financé explicitement en fonction d'un recensement quinquennal.

- Effet sur les municipalités: le recensement est utilisé pour le transfert des subventions provinciales aux localités, la planification des services de police et d'autres services municipaux, la planification des transports locaux, etc. Par ordre d'importance, le recensement présente la plus grande importance d'abord pour les municipalités, ensuite pour les provinces et, enfin, pour le gouvernement fédéral.

Le Québec se base sur les recensements pour préparer les estimations démographiques annuelles destinées aux municipalités, pour les besoins du calcul des transferts fiscaux.

Les effets seront moins importants sur les estimations démographiques de base de l'Ontario car cette province effectue son propre dénombrement municipal, qui fournit des données repères, notamment sur l'âge et le sexe.

Les Territoires-du-Nord-Ouest utilisent le recensement pour l'attribution des subventions et la planification des programmes de logement.

- Effets sur les utilisateurs du secteur privé: les principaux effets se feront sentir dans les entreprises, qui utilisent les données du recensement pour effectuer des études sur l'emplacement des usines et des points de vente, ainsi que des études de marché. Les milieux universitaires seront également touchés.
- Données sur les langues: le recensement constitue une source de données sur les langues qui est utilisée pour de nombreux programmes et est particulièrement importante au Québec.
- Subventions destinées aux programmes de main-d'œuvre et d'emploi: les modèles produisant les renseignements utilisés pour ces programmes sont intimement liés aux données du recensement sur les professions.
- Données presque entièrement tirées du recensement: données sur la formation des ménages, la profession, le navettage, les autochtones, données détaillées sur les invalides, le revenu de la famille selon la source, la spécialisation des études liée à la profession, etc.

- Effet sur la production des enquêtes en cours: les enquêtes sur l'agriculture seront le plus durement touchées. La production des données sur la population active, l'emploi et la répartition du revenu souffrira également car une nouvelle pondération est attribuée aux enquêtes correspondantes après chaque recensement.

MESURES DE PLANIFICATION À PRENDRE MAINTENANT POUR MINIMISER LES PERTES

Le président donne un bref aperçu historique des recensements quinquennaux. Entre 1901 et 1951, un recensement avait lieu tous les cinq ans dans les provinces des Prairies. Entre 1951 et 1981, des recensements quinquennaux ont été effectués dans l'ensemble du pays et sont devenus le fondement du système statistique moderne. Il ne fait aucun doute que le système statistique du Canada aurait évolué différemment sans les recensements quinquennaux. Par exemple, les États-Unis ont supplié à l'absence de recensements quinquennaux en réalisant un programme bien plus perfectionné d'enquêtes intercensitaires.

Le président propose ensuite que les délégués examinent la manière dont on peut combler les lacunes.

- Le Québec indique que le ministère québécois de l'Agriculture pourrait établir son propre programme. Ces initiatives provinciales créeront indubitablement des difficultés lors de la comparaison des séries de données provenant de diverses provinces.
- L'Ontario insisterait davantage pour que le recensement municipal demande d'autres questions que l'âge et le sexe. Il ne serait plus possible de comparer les données entre les provinces.
- Pour remplacer le recensement de l'agriculture, on pourrait dresser une liste des établissements agricoles à partir des dossiers fiscaux et s'en servir pour effectuer une enquête par la poste. Toutefois, la durée de ces préparatifs pourrait largement dépasser l'année 1986. Cette solution serait, en outre, très coûteuse et produirait des données incompatibles avec les estimations des enquêtes actuelles.

Pour combler le vide causé par l'absence des données du recensement de 1986, il serait bon d'essayer de trouver d'autres sources de données, comme les documents administratifs et une série d'enquêtes spéciales (ou même régulières). La manière appropriée pour les statisticiens de répondre à la nouvelle de l'annulation du recensement est de réévaluer les problèmes que pose l'utilisation d'autres sources de données et méthodes afin de combler, ne fût-ce qu'en partie, les lacunes qui existeraient dans les données.

L'utilisation des documents administratifs pourrait imposer des frais très élevés aux provinces, qui assurent souvent la garde de ces documents. Les statistiques produites à partir de ces derniers risquent d'être incompatibles d'une province à l'autre et souvent, dans une même province, d'un ministère à l'autre. En outre, le coût total de l'utilisation des diverses sources pourrait bien dépasser les frais de collecte et de traitement des données du recensement.

Par ailleurs, il sera difficile d'effectuer un classement recoupé des renseignements tirés de ces sources qui, généralement, ne contiennent pas de données complémentaires importantes sur le plan analytique, notamment sur la composition des familles, les études, le revenu, la profession, etc. En outre, leur utilisation complète pourrait soulever la question du respect de la vie privée si elle implique un couplage important des documents.

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

R.H. Coats Building
Conference Room

October 29 and 30, 1984

CONSEIL CONSULTATIF

FÉDÉRAL-PROVINCIAL
SUR LA POLITIQUE STATISTIQUE

Immeuble R.H. Coats
Salle de conférences

Les 29 et 30 octobre 1984

List of Participants

Tom Beynon
Director of Statistics
Central Statistics Bureau
Ministry of Industry and Small
Business Development
2nd Floor, 1405 Douglas Street
Victoria, British Columbia
V8W 3C1

Tim Cascadden
Acting Director
Saskatchewan Bureau of
Statistics
Room 207, Walter Scott Building
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 0B1

George Courage
Director
Newfoundland Statistics Agency
Executive Council
3rd Floor

Jan DePoe
Sectoral and Regional Policy
Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and

Liste des participants

Louise Desramaux
Directrice
Services de contrôle et d'accès
aux données
Statistique Canada

Ellis Drover
Director
Corporate Assignments Division
Statistics Canada
Jean Talon Building

Wilf Falk
Director
Manitoba Bureau of Statistics
155 Carlton Street, Room 615
Winnipeg, Manitoba

Ivan Fellegi
Deputy Chief Statistician
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (A)

Harvey Ford
Director
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain
Building
7th Floor, 9811 - 109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Yvon Fortin
Statisticien en chef adjoint
Communications et opérations
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
26^e étage (J)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Nicole Gendreau
Directrice générale
Bureau de la statistique du
Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Glenn Grant
Economic Research and
Planning Branch
Department of Economic
Development and Tourism
Yukon Government Building
Post Office Box 2703
2nd Avenue
1st Floor, S.W. Corner
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6

Dr. Ralph Joyce
Territorial Statistician
Bureau of Statistics
Laing Building, 5th Floor
Franklin Avenue
(50th Avenue and 49th Street)
Yellowknife, N.W.T.
X1A 2L9

Guy Labossière
Statisticien en chef adjoint
Services de gestion
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
5^e étage (B-3)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

John Leyes
Director
Administrative Data Development
Division
Statistics Canada
Jean Talon Building
5th Floor (A-1)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Heather MacMullin
Statistics and Research
Services Branch
Policy and Planning Division
Department of Development
Bank of Montreal Tower
5151 George Street, 8th Floor
Post Office Box 519
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R7

Clifford R. Marks
Director
New Brunswick Statistics Agency
Cabinet Secretariat
Room 276, Centennial Building

Alex Martin
Project Manager
1986 Census
Statistics Canada
Jean Talon Building

John Palmer
Director
Economics, Statistics and
Fiscal Analysis Division
Department of Finance and
Tourism
2nd Floor, Walter Shaw Building
Rochford Street
Post Office Box 2000
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7N8

Bruce Petrie
Assistant Chief Statistician
Social, Institutions and Labour
Statistics
Statistics Canada
Jean Talon Building
5th Floor (B-3)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Ed Pryor
Director General
Census and Demographic
Statistics Branch
Statistics Canada
Jean Talon Building
4th Floor (A-8)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Paul Reed
Director General
Analytical Studies
Statistics Canada
R.H. Coats Building
23rd Floor (O)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Michel Rochon
Directeur général
Commercialisation et services
d'information
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
10e étage
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Françoise Singh
Secrétaire intérimaire au
Conseil
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
10e étage (F)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

John Tylee
Director
Sectoral and Regional Policy
Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and
Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Stewart Wells
Assistant Chief Statistician
National Accounts and
Analytical Services
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (O)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Martin B. Wilk
Chief Statistician
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (A)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Dave Worton
Assistant Chief Statistician
Special Assignments
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (M)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6



008

1010085594

PROCES-VERBAL

DE LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

OTTAWA, ONTARIO

29 ET 30 OCTOBRE 1984

Version de Mars 1985